

m2act Call for Action 2023: Team up & make a change!

Ces dernières années, de nombreux outils, méthodes et processus ont été développés dans le but de rendre les arts scéniques plus équitables et durables – notamment le FAIRSPEC Kodex, qui propose des lignes directrices pour des méthodes de travail éthiques dans le milieu indépendant, ou la Tatenbank, une plateforme en ligne qui rassemble des connaissances et des stratégies sur la manière de planifier et de réaliser des événements culturels de manière durable.

Des outils et des approches existent – mais beaucoup attendent encore d’être testés, utilisés ou mis en œuvre. C’est dans ce contexte que s’inscrit l’appel à projets de m2act cette année: le Call for Action 2023 s’adresse aux compagnies, maisons, festivals, bureaux de production, réseaux et autres formations et structures permanentes qui souhaitent aborder de manière co-créative – c’est-à-dire en collaboration avec des expert-es – un défi concret de leur activité quotidienne et appliquer des ébauches de solutions. Cela peut signifier, par exemple, changer durablement la manière de travailler (de collaborer), de décider, d’organiser ou de produire, ou d’impliquer différentes communautés et parties prenantes dans les processus.

Les demandeurs peuvent proposer des expert-es ou, si le projet est sélectionné, rechercher des personnes appropriées en collaboration avec m2act. La condition est que celles-ci disposent de l’expérience, de la pratique et/ou de la formation nécessaires pour pouvoir accompagner le processus de changement – sans pour autant provenir obligatoirement du monde des arts scéniques.

Des idées d’outils, méthodes et processus possibles se trouvent notamment dans la boîte à outils m2act. Les projets sortant de l’ordinaire sont également les bienvenus – comme par exemple le projet déjà soutenu par m2act Perma-Culture, qui applique les principes de la permaculture à l’organisation d’un festival.

Les projets peuvent avoir une durée et une ampleur très diverses s’inscrivant dans un large spectre: tant des interventions courtes, mais d’autant plus intenses (p. ex. un week-end de mise en œuvre), que des processus plus longs et globaux (p. ex. une série d’ateliers), peuvent être soutenus.

L’appel à projets de cette année permettra de soutenir 3 à 5 projets qui auront un caractère de projet pilote et dont les initiatrices et initiateurs seront prêts à partager leurs expériences et leurs connaissances. Ceci dans le but de faire participer le plus grand nombre possible d’autres actrices et acteurs culturels des arts scéniques.

En résumé: soumettez votre projet au «m2act Call for Action 2023» si

- vous voulez vous atteler à un défi concret et actuel dans votre quotidien professionnel, dont le traitement (ou «la solution») vous fait espérer un changement sensible vers une pratique plus équitable et durable;
- vous souhaitez utiliser des outils, des méthodes ou des processus (existants) en collaboration avec des expert-es;
- votre projet s'inscrit dans les objectifs de m2act (pratique équitable, durabilité, transfert ouvert de connaissances);
- vous êtes disposé-es à formaliser et à partager les connaissances acquises au cours du processus;
- vous avez le temps d'élaborer votre projet en détail jusqu'à l'été 2023 et de le terminer jusqu'à l'été 2024;

Que doit contenir le projet?

Les projets doivent être soumis via le formulaire en ligne de m2act. Les informations suivantes (entre autres) sur votre projet y sont requises:

Description du projet:

Décrivez votre projet et abordez les points suivants:

- Quel défi souhaitez-vous relever? (il peut aussi s'agir d'une opportunité!)
- Pourquoi est-il important et urgent de vous atteler à ce défi?
- Dans quelle mesure et comment traitez-vous d'ores et déjà ce défi?
- De quelle expertise (supplémentaire) avez-vous besoin pour vous consacrer à ce défi? (p. ex. qui pourrait vous soutenir?)
- Souhaitez-vous utiliser un «moyen» particulier (outil, méthode, processus)? Pourquoi?
- Qu'attendez-vous de l'intervention / du processus? Qu'est-ce qui sera différent après la réalisation du projet?
- Dans quelle mesure d'autres organisations/actrices ou acteurs des arts scéniques pourraient-ils bénéficier du soutien de votre projet?

Calendrier / feuille de route:

Comment l'intervention/le projet pourrait-il se dérouler? Esquissez un calendrier approximatif avec les principales étapes.

Budget:

Combien l'intervention / le projet pourrait-il coûter? Estimez l'effort financier approximatif et établissez un budget sommaire.

Que comprend le soutien?

Les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets m2act 2023 bénéficient:

- d'un **honoraire forfaitaire de 2 500 CHF** pour la phase d'élaboration afin d'affiner la description du projet, le calendrier et le budget (voir plus loin)¹
- d'une **contribution de financement** pour la phase de mise en œuvre dès l'été 2023. Le montant de cette contribution de financement sera discuté et fixé lors du second entretien d'échange. Il sera basé sur le budget élaboré à ce moment-là.²

Qui peut soumettre des idées dans le cadre de l'appel à projets 2023 de m2act?

Des compagnies, maisons, festivals, bureaux de production, réseaux et autres formations ou structures permanentes des arts scéniques en Suisse.

Comment se déroulent les processus de sélection et de soutien?

Délais et processus de sélection:

6.3.2023	Début de l'appel à projets
21.3.2023 et 23.3.2023	Réunion Zoom ouverte (de 16 h à 18 h) Réponses aux questions relatives à l'appel à projets et au processus de soutien par l'équipe m2act. Les liens Zoom seront publiés sur Instagram et m2act.
4.4.2023	Fin de l'appel à projets (23 h 59)
28.4.2023	Invitation à la présentation du projet ou refus
16.5.2023	Présentation du projet (sur Zoom)
17.5.2023	Envoi des acceptations et des refus
23.5.2023 et 25.5.2023	Premiers entretiens d'échange / de lancement de la phase d'élaboration
À convenir individuellement	Deuxième entretien d'échange / de lancement de la phase de mise en œuvre
À convenir individuellement	Entretien final
à déterminer	Évènements de réseautage m2act

¹ La réponse positive pour une contribution à l'élaboration ne signifie pas encore un engagement définitif pour la phase de mise en œuvre.

² Le volume total des contributions de soutien, réparti entre les projets sélectionnés en fonction des besoins, s'élève à 120 000 CHF maximum.

Les différents délais et le processus de sélection sont décrits plus en détail dans le document «Délais de l'appel à projets 2023». Pendant le processus de soutien, d'autres rendez-vous (p. ex. des entretiens ou des moments d'échange) peuvent être fixés en fonction des besoins.

Qui sélectionne les idées?

Après la fin du délai de dépôt des demandes, l'équipe de projet de m2act effectue une présélection avec des experts-es et invite 6 à 10 projets à une présentation d'idées (sur Zoom). Après cette présentation, la même instance décidera quels projets seront soutenus dans le cadre de l'«appel à projets m2act 2023». La composition du groupe de sélection sera communiquée avec l'invitation à la présentation.

Quels sont les conditions et les critères d'évaluation?

Les conditions devant être remplies par les projets sont les suivantes:

- Le projet
 - est élaboré et mis en œuvre en co-création,
 - repose sur des pratiques équitables et durables,
 - est axé sur les résultats,
 - a l'ambition d'être mis en œuvre de manière professionnelle
 - et est développé et réalisé en Suisse.
- Pertinence pour les arts de la scène conformément à l'appel à projets.
- Valeur ajoutée/utilité pour nombre d'actrices, d'acteurs et de projets dans les arts de la scène.
- Les responsables principaux du projet sont domiciliés en Suisse.
- Les responsables s'engagent à participer aux manifestations mentionnées dans le déroulement (présentation du projet et discussions d'échange – au min. 2 et au max. 3 personnes par projet).
- Selon le principe d'un transfert ouvert de connaissances, les responsables sont d'accord que les résultats/expériences de l'intervention / du processus soient rendus accessibles à d'autres actrices et acteurs sur le site Internet du projet www.m2act.ch.

Quel type de projet ne peut pas être soumis?

- Les demandes émanant d'une seule personne
- Les demandes de contribution à une production (scénique).
- Les demandes de collecte de fonds
- Les projets achevés
- Les prestations à fournir dans le cadre de contrats de subventions
- Les frais d'infrastructure ou d'exploitation
- Les projets d'écoles, de hautes écoles spécialisées ou d'universités
- Les projets commerciaux
- Les manifestations caritatives, privées et de bienfaisance

En cas de doute, nous vous prions de nous contacter avant de soumettre votre projet ou de participer à l'une des réunions d'information des 21 ou 23 mars 2023.

Qu'est-ce que m2act?

m2act soutient des projets qui contribuent à une pratique équitable et durable dans les arts de la scène. L'accent porte sur des initiatives mises en œuvre en co-création, pertinentes pour nombre d'acteurs et d'actrices culturel-les. Nos événements de réseautage offrent une plateforme d'échange pour élaborer et tester ensemble des idées et des approches d'avenir pour les arts de la scène. Une Toolbox numérique permet d'accéder aux résultats, perspectives et conseils pratiques issus des événements et des projets soutenus. Vous trouverez de plus amples informations concernant m2act sur notre site Internet: www.m2act.ch

Informations concernant d'autres formats de soutien pour les arts de la scène (idéation et diffusion) sur: <http://www.migros-engagement.ch/fr/subvention>